

d'immobilisation que comportent ces nouvelles écoles. Certes, ont-elles la responsabilité immédiate de choisir les endroits où ces écoles doivent être construites. D'après les accusations qu'on a portées, les provinces auraient gaspillé l'argent des contribuables en situant ces centres de formation dans des endroits où ils ne sont pas nécessaires.

J'ai signalé plus tôt que le programme de formation d'instituteurs fait partie intégrante de l'engagement que nous avons pris avec chacune des provinces pour la formation technique et professionnelle, et que les provinces étendent rapidement leurs facilités et leurs cours de formation d'instituteurs; elles en forment jusqu'à 850 par année. Le député de Burnaby-Coquitlam a parlé des cours de peinture à Burnaby. D'après lui, c'est ridicule et c'est gaspiller l'argent des contribuables. Je tiens à préciser que ces cours sont offerts dans le cadre du programme d'apprentissage de la province par suite des recommandations faites par l'industrie et les syndicats par l'intermédiaire d'un conseil consultatif d'apprentissage dont ils sont membres. Certes, si cette formation n'était pas nécessaire, ces groupements que la question intéresse vivement, n'auraient pas présenté de telles recommandations.

On a dit que les houilleurs déplacés des provinces Maritimes n'ont pu acquérir des métiers qui leur auraient permis d'occuper d'autres emplois. Je tiens à préciser à ce propos qu'il se donne actuellement plusieurs cours préparant à divers emplois requis par l'économie. Je puis affirmer que tout mineur qui veut apprendre un métier a l'occasion voulue de le faire.

Au cours de ce débat, on nous a signalé que bon nombre de sans-travail n'ont même pas la formation élémentaire pour suivre les cours qui leur donneraient la compétence nécessaire dans un nouvel emploi. Certains orateurs ont demandé si des provinces avaient réclamé une aide financière en vue d'organiser un tel programme de formation. Les membres du comité seront heureux d'apprendre, j'en suis certain, que des cours pour les chômeurs de cette catégorie se donnent déjà dans la plupart des provinces et que nous accordons une aide financière aux provinces pour leur permettre d'élever le niveau d'instruction de ces gens afin qu'ils puissent ensuite suivre de nouveaux cours de formation. Nous ne devons pas confondre les deux aspects du programme. Il s'agit ici d'un programme de construction tendant à réaliser les services dont nous aurons besoin dans l'avenir.

En outre, il y a la formation des sans-travail, annexe 5, qui est un programme tout à fait distinct. En vertu de ce programme, nous payons 75 p. 100 du coût de la formation et de l'équipement à l'égard des cours de

formation établis par les provinces dans les régions qui en ont besoin. Je sais qu'à Oshawa, par exemple, on a tiré parti de ce programme. À l'ouverture de la première classe de formation, on comptait environ 80 inscriptions et le résultat a été excellent, car 60 p. 100 de ces personnes ont trouvé un emploi. Tous ceux qui ont complété le cours de formation ont trouvé un bon emploi. On a donc décidé de recommencer l'expérience et le cours se poursuit à l'heure actuelle. C'est une initiative provinciale, et le gouvernement fédéral ne peut qu'encourager la province à se lancer dans ce programme. Nous le faisons, et nous remarquons que le programme en question prend de l'élan. Nous nous en réjouissons.

Je ne vois pas ce que je pourrais ajouter pour l'instant. J'espère avoir répondu aux questions qui sont venues à l'esprit des honorables députés qui ont participé au débat. Je tiens à assurer au comité qu'il s'agit d'un programme profitable et que les écoles envisagées seront indispensables pour faire face à la situation future. Personnellement, j'ai vu pareille situation se produire maintes et maintes fois. Des jeunes de 9<sup>e</sup> ou 10<sup>e</sup> année quittent une école à programme régulier parce qu'ils peuvent obtenir un emploi dans l'industrie. Toutefois, après un an ou deux ils se retrouvent sans emploi et cela leur donne un dur coup parce qu'ils n'ont pas la compétence voulue pour obtenir du travail. Ils hésitent à retourner à l'école parce que leurs camarades ont alors deux ou trois années d'avance sur eux. Les services qu'on fournit maintenant leur permettent de retourner à l'école afin d'apprendre un métier, ce qui les mettra en mesure d'être utiles de nouveau dans la société.

N'importe qui peut s'inscrire à une école technique et apprendre un métier. Il est facile de dire que l'institut technique de Toronto est un magnifique établissement. Mais comment une personne de Belleville peut-elle fréquenter cette école? Cela coûte presque aussi cher que d'aller à l'université. Un étudiant doit se loger et se nourrir à Toronto pendant qu'il suit les cours. On est en train de créer dans les localités des écoles où la population des environs pourra bénéficier de services semblables et obtenir le même genre de formation.

**M. Carter:** Je voudrais poser au ministre deux questions découlant des remarques qu'il vient de faire. Nous voulons tous que ce programme soit couronné de succès mais, manifestement, il ne le sera que s'il est intégré dans le système d'enseignement des différentes provinces. Or, le système d'enseignement varie d'une province à l'autre. Celui de ma province est différent de celui des autres parties du Canada.